

eco

EDITION FRANCOPHONE



EDITION FRANCOPHONE

Abonnez-vous
gratuitement

ECO est publié par les ONG. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à la COP21 de Paris. Pour recevoir ECO par email chaque matin lors des négociations : envoyez un email vide à ecodiffusion-subscribe@rac-f.org mais aussi sur notre site www.rac-f.org/ECO-a-Paris-COP21 et sur Twitter [@RACFrance](https://twitter.com/RACFrance)

NON, RIEN DE RIEN... NON, JE NE REGRETTE RIEN

Chers Ministres, bienvenue à Paris. Vous l'avez sûrement remarqué, des textes de négociation ont été préparés pour vous. Un peu chaotiques peut-être, mais suffisants pour laisser les options sur la table.

Vous avez aussi probablement réalisé que deux accords très différents peuvent se conclure à partir de ces options. Le premier peut être appelé le « sans regrets ». C'est la combinaison des options qui nous permet de tous repartir de Paris avec une chance de limiter la hausse à 1,5°C.

Les pièces encore présentes permettent aussi d'assembler un autre accord, celui que dans les couloirs du Bourget on nomme souvent le « minimum ». Mais on peut plus précisément l'appeler « le paquet des 3°C ».

ECO veut être sûr que vous partirez de la COP21 avec zéro regret, contents de savoir que vous aurez fait tout votre possible pour aboutir à un résultat ambitieux et respectueux des plus vulnérables.

Il y a beaucoup d'indices pour reconnaître le paquet des 3°C. Mais le plus probant est sans doute le choix de ne pas revenir autour de la table avant 2024 pour évaluer les progrès et monter en ambition. Toujours dans ce « deal » funeste, on accepte que les « contributions » suffisent pour le moment et qu'on n'a pas besoin avant 2030 d'une rehausse des efforts. Avec un tel plan, on a remis les outils et renoncé à limiter le réchauffement à 1,5°C, et même à +2°C.

L'ambition de la lutte contre le réchauffement et le cap de long terme doivent s'ancrer dans un objectif de 1,5°C. Ce choix ne sert à rien si on n'a pas mis en place les moyens pour tenir ce cap. L'accord de Paris doit inclure les choix légaux ouvrant une ambition croissante pour réaliser les objectifs de long terme inclus dans l'accord.

Pour éviter de dériver loin sur la mau-

vaise voie, nous devons accélérer l'effort pour sortir de l'ornière des 3°C. Les dispositions de l'accord devront synchroniser, évaluer et cranter à la hausse les divers engagements des Parties en cycles de cinq années. Ceci doit inclure la mise en regard des engagements conditionnels avec les moyens alloués. Toutes ces dispositions devraient partir de la mise en œuvre accélérée de la période pré-2020, en révisant et en améliorant d'emblée les contributions INDC en 2018 au plus tard. Compiler et faire le point tous les cinq ans donnera au régime la flexibilité nécessaire pour changer de direction si nécessaire. Ce point sera mené non seulement en vue de la mise en œuvre mais aussi pour penser et concevoir les engagements futurs. Pour que cette vue soit complète il faudra intégrer l'ensemble des éléments de l'engagement.

Si nous voulons prendre la voie de maintien des températures nettement sous les 2°C, nous devons fournir avec certitude les moyens financiers. L'accord pour cela doit poser des objectifs collectifs pour la fourniture de l'aide qui pourront être posés et révisés en cycles de 5 ans, en distinguant les objectifs d'atténuation et d'adaptation. Les dispositions doivent clarifier comment les contributions des pays en développement sont définies, et doivent s'améliorer pour s'assurer d'une ambition croissante.

A propos de l'adaptation, nous devons nous assurer que personne n'est laissé derrière. Les objectifs d'adaptation devront faire partie de l'accord de Paris, pour s'assurer que les populations et la planète sont saufs face aux impacts croissants du réchauffement. Un soutien adéquat s'impose pour y faire face. Cette partie de l'accord doit aussi augmenter les fonds destinés à l'adaptation en posant un équilibre de 50/50 entre adaptation et atténuation pour la répartition des cent milliards promis.

Les pertes et dommages doivent aussi s'ancrer comme un point à part de l'accord. Des institutions robustes sont nécessaires pour s'occuper des impacts permanents et irréversibles, et aussi pour coordonner le problème croissant des migrations climatiques.

Enfin, tout cela ne pourra pas fonctionner sans les dispositions ouvrant une plus grande transparence, tant pour l'action que dans les soutiens financiers. Un soutien et un renforcement de capacité sur le « MRV » [Mesurer-Rapporter-Vérifier] est nécessaire à cet égard. De plus les méthodologies doivent être crédibles et justes.

Donc, les deux accords sont clairs. On peut avoir l'accord sans regrets ou on peut avoir l'accord des 3°C. La question devient alors, qui nous amènera le sans regret ? Ici les regards se tournent vers les Etats-Unis et l'Union Européenne.

Etre leaders suppose d'être responsables. Les Etats-Unis sont un leader mondial et ils ont pris aussi cette position dans la convention climatique (CCNUCC). Ce leadership va de pair avec la responsabilité pour le paquet à finaliser à Paris. Les Etats Unis nous ont amené ici, ils doivent être des passeurs pour ce dernier segment.

L'Union Européenne a longtemps affirmé son leadership, c'est pour elle le moment de se montrer à la hauteur.

Un mot enfin sur les bloqueurs. Il y en a plus d'un, mais nous demandons instamment à l'Arabie Saoudite de dégager la voie.

Chers Ministres. Pour que nous puissions regarder sans honte nos enfants dans les yeux, nous devons prouver ici que nous nous assurons de leur avenir. Refusons le choix des 3°C.

...CAR MA VIE, CAR MES JOIES
AUJOURD'HUI, CA COMMENCE
AVEC TOI

Transparence : un château dans le ciel ?

Le gouvernement français s'était engagé auprès de la société civile : ce serait une COP transparente et participative. Au lieu de cela, dès le premier jour, nous nous sommes vus interdire l'accès aux réunions où les décisions sont effectivement prises.

Le rôle de la société civile est d'éclaircir le processus de négociation, afin de s'assurer que nos gouvernements protègent l'intérêt des peuples - et non l'intérêt des lobbys des

grandes entreprises qui résistent à la transition. La négociation à huis clos mine la capacité de la société civile à favoriser la responsabilisation des gouvernements et de la CCNUCC, et visant ainsi à un accord plus juste et plus ambitieux. Cela joue en défaveur des pays en développement, qui comptent sur l'appui technique de la société civile dont ils ne disposent pas par ailleurs.

En voici au moins un défenseur : la Malaisie.

ECO lui est reconnaissant pour sa prise de parole au nom du Groupe des pays en développement aux points de vue convergents, pour son appel à une plus grande transparence dans ce processus. Pour ce qui est de l'UE, les États-Unis, l'Australie et les autres pays industrialisés, c'est une autre histoire. Non seulement ils ont échoué à dépasser la politique à huis clos, mais en plus ils se sont cachés derrière la porte. Nous exigeons l'accès aux négociations.

Objectif 1,5°C

La semaine dernière le groupe de contact sur la révision 2013-2015 n'est pas parvenu à une seule conclusion après trois années de travail. Les résultats du dialogue d'experts étaient : 1) Nous ne sommes pas sur la voie du « monde à - 2°C ». 2) Un réchauffement de 2°C serait dangereux. 3) Maintenir le réchauffement en dessous de 1,5°C empêcherait un grand nombre d'impacts désastreux.

ECO insiste sur la nécessité d'inclure dans le nouvel accord l'objectif des 1,5°C, basé sur une responsabilité commune mais différenciée, sur un financement efficace et une assistance technique pour les pays en voie de développement. Nous voyons également des changements étranges. L'UE a dit vendredi dernier que limiter le réchauffement à 2°C n'était pas suffisant pour les pays vulnérables. L'Allemagne, la France, l'Italie et l'Australie ont annoncé ces derniers jours qu'elles voulaient que l'objectif des 1,5°C soit inclus dans l'accord final.

L'article 3.3 de la CNUCCC requiert des mesures de précaution et indique que « là où existent des menaces de dommages sérieux et irréversibles, le manque de certitudes scientifiques ne devrait pas être une raison » pour ne pas agir. Alors agissons ! Il ne tient qu'au Président de la COP de valoriser les excellents résultats de ces trois années de travail intensifs et d'en rendre les conclusions publiques et officielles à la COP.

SOS 2050

Pour maintenir la hausse globale des températures en dessous de 1,5°C et éviter les pires impacts des changements climatiques, il est urgent de décarboner nos économies. Nous avons besoin de plans nationaux, sûrs, qui fixent les actions à court terme et qui conduisent à une décarbonisation à long terme. La résilience climatique contribuera à éviter de l'enlèvement dans les infrastructures hautement carbonées et visera les vulnérabilités climatiques.

À Cancun, les participants sont tombés d'accord pour créer des stratégies de développement à faible taux de carbone. ECO et d'autres font à nouveau la promotion de cet élément. Ces objectifs doivent être un élément durable au cœur de l'accord de Paris, et non pas échouer dans les décisions annexes. Bien sûr, les pays en développement devront être sou-

LES CHIFFRES MANQUANTS

ECO est déçu que toutes les Parties semblent s'être accordées pour ne rien conserver dans le texte de l'accord sur les chiffres suivants:

L'écart d'émissions : [Pour 2020, l'écart d'émission est estimé à 812 Gigatonnes] [En 2030, d'après les contributions nationales (INDCs) actuelles, l'écart d'émission est estimé à 1218 Gigatonnes].

L'écart sur l'adaptation : Les besoins de financements pour la seule adaptation s'élèvent à 150MD\$ par an d'ici à 2025 (même si l'on visait un objectif de 2°C), mais pourtant le montant des financements climatiques pour 2020 n'est pour le moment que de 100MD\$ par an.

L'écart sur les financements : Dans une étude récente, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) démontre qu'il faudrait dépenser à l'échelle mondiale jusqu'à 2000Md\$ par an d'ici à 2035 pour assurer la transition énergétique, dont 166Md\$ par an issus des financements publics.

Malgré leur absence dans le texte, ces chiffres sont bien réels. Sans la mise en oeuvre de mesures fortes pour combler ces écarts, l'issue des négociations de Paris ne sera rien d'autre qu'un accord qui laissera les dirigeants de 2030 face à un défi insurmontable. Pourtant, l'accord de Paris pourrait faire en sorte que ces écarts soient comblés : 1) Les Parties devraient s'accorder pour que tous les cinq ans les objectifs (de financement et pour l'adaptation) et les contributions (pour l'atténuation) promis soient soumis bien à l'avance de chaque échéance. Ces objectifs devraient être ensuite collectivement comparés aux rapports sur l'équité et aux données scientifiques en conservant une bonne marge de manoeuvre pour l'amélioration. 2) Qui plus est, nous ne pouvons pas attendre que les prochaines

tenus dans l'application de ces stratégies. =>

Dans ces stratégies, adaptées à chaque pays, il doit y avoir des trajectoires de décarbonisation avant 2030, 2040 et 2050. Les modalités des mesures pour les 5 prochaines années devraient être alignées sur les cycles de la CCNUCC.

Se concentrer sur les mesures selon les circonstances nationales sera une garantie de confiance de la part de tous les pays participants.

contributions nationales (INDCs) soient déterminées pour revoir nos ambitions à la hausse. Les Parties doivent s'accorder pour revoir leurs contributions nationales du point de vue de la science et de l'équité, par le biais d'un dialogue facilitateur en 2017 ou 2018, leur permettant de travailler ensemble à l'accroissement de leurs promesses avant que ne débute leur mise en oeuvre. Si l'on veut qu'une telle révision soit fructueuse, les engagements de financement et les contributions pour l'adaptation doivent être pris en compte.

Agenda des solutions Pas d'intrus

Samedi était le « Jour de l'action », une grande fête pour célébrer les initiatives des acteurs non-étatiques, des entités infranationales et des gouvernements. Bien qu'ECO aimerait danser toute la nuit avec des invités proposant de vraies solutions pour les peuples et le climat, comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, il ne veut pas d'intrus. Cela inclut fausses solutions et gros pollueurs qui font du greenwashing, comme Total et les autres membres du Partenariat pour le pétrole et le gaz.

Les entreprises et initiatives qui ne prennent pas au sérieux la transition vers un monde sans fossiles ne devraient simplement pas faire partie de l'Agenda des solutions, et le business as usual est inacceptable dans chacun de ses 12 secteurs. Les initiatives doivent engendrer des bénéfices réels et significatifs en termes de réductions d'émissions ou de résilience, et amener des engagements spécifiques et mesurables, avec des rapports réguliers. ECO souligne qu'elles doivent aussi respecter des principes tels que les droits des populations, l'intégrité environnementale, et la sécurité alimentaire. Ces critères devraient être entérinés non pas seulement dans l'Agenda des solutions, mais également dans les décisions prises dans le cadre du Workstream 2 (c'est à dire les décisions à prendre avant 2020). Et sans videur, ça ne sera pas une bonne fête.

REMERCIEMENTS

Le RAC-F remercie tous ceux qui ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro : Florent Bahaud, Antoine Bonduelle, Marie Atinault, Marie Cheron, Marjorie Marchant, Annick Poole, et Gwenaél Wasse. Coordination : Simon Coquillaud